

A.C.T.

Art pour Chacun et pour Tous

PROPOSITION DE COLLABORATION au service de la *vie étudiante*

Développer la **participation**,
le **bien-être**, la **coopération**
et l'**engagement** des étudiants
par le média artistique
et culturel.

Ibrahima KONE

Artiste intervenant et coordinateur de projets
dans les domaines **éducatif**, **social** et **culturel**



Média artistique et culturel
au service de la vie étudiante



MÉDIAS ARTISTIQUES
ET CULTURELS



CRÉATIVITÉ ET EXPRESSION



IALOGUE ET RENCONTRES



INITIATIVES ÉTUDIANTES
ET PROJETS COLLECTIFS

*L'art comme levier de bien-être,
de lien et de sens dans la vie étudiante.*

PROJETS CULTURELS

• DÉVELOPPEMENT SOCIAL

• PARTICIPATION

• COOPÉRATION

Avant-propos

Cette proposition présente une démarche de collaboration fondée sur l'accompagnement des étudiants par le média artistique et culturel. Développée à partir de plus de vingt-cinq années d'expérience de terrain dans les domaines éducatif, social, culturel, médico-social et institutionnel, elle est ici pensée pour contribuer aux dynamiques de vie étudiante, de participation, de coopération, de bien-être et d'engagement au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Elle ne constitue ni un projet figé destiné à être reproduit à l'identique, ni une simple proposition d'interventions artistiques ponctuelles. Elle présente une démarche de collaboration pouvant prendre différentes formes selon les besoins identifiés : ateliers auprès des étudiants, projets participatifs, accompagnement de démarches existantes, soutien à des initiatives étudiantes, conception de projets transversaux ou développement d'actions associant plusieurs services, composantes ou partenaires de l'établissement.

Cette approche repose sur une conviction simple : les universités, écoles, services de vie étudiante, services culturels, missions handicap, services de santé étudiante et associations disposent déjà de ressources, d'expériences et d'initiatives précieuses. L'ambition de cette proposition n'est donc pas de se substituer à l'existant, mais de contribuer à le renforcer en mobilisant le média artistique et culturel comme levier de participation, de dialogue, de bien-être, d'inclusion, de coopération et d'engagement étudiant.

Au-delà de la mise en œuvre d'actions artistiques et culturelles, cette collaboration peut ainsi contribuer à soutenir les projets déjà engagés, à accompagner l'émergence de nouvelles initiatives, à favoriser les rencontres entre étudiants, personnels et partenaires, et à créer des espaces propices à l'expression, à la créativité, à la confiance et à la valorisation des ressources présentes au sein de la communauté universitaire.

Le présent document expose les fondements de cette proposition, les principes qui la structurent, les différentes formes que peut prendre cette collaboration ainsi que les perspectives qu'elle ouvre au service de la vie étudiante.

1. Pourquoi cette proposition ?

Les établissements d'enseignement supérieur sont aujourd'hui confrontés à des enjeux qui dépassent la seule transmission des savoirs. La qualité de vie étudiante, la participation des étudiants à la vie de campus, la prévention de l'isolement, le bien-être, l'inclusion, l'engagement citoyen, la coopération entre services et le développement d'initiatives collectives occupent une place croissante dans les politiques universitaires et dans les projets portés par les établissements.

Face à ces enjeux, de nombreuses universités, écoles et structures de vie étudiante développent déjà des actions ambitieuses : dispositifs d'accueil, projets culturels, actions de prévention, accompagnement des étudiants en situation de handicap, soutien aux associations, initiatives de campus, événements participatifs ou démarches favorisant le lien social. Pourtant, les réalités du terrain montrent que ces dynamiques reposent souvent sur un équilibre délicat entre les besoins des étudiants, les ressources disponibles, les contraintes institutionnelles et la nécessité de créer des espaces réellement accessibles, vivants et fédérateurs.

C'est dans ce contexte qu'est née cette proposition.

Elle s'appuie sur l'idée que le média artistique et culturel, lorsqu'il est mobilisé comme outil d'accompagnement plutôt que comme une finalité, peut constituer bien davantage qu'une activité culturelle ponctuelle. Il devient alors un espace de rencontre, d'expression, de coopération, d'expérimentation et de participation, susceptible de renforcer les dynamiques de vie étudiante, d'ouvrir de nouvelles perspectives et de favoriser l'implication des étudiants dans des projets porteurs de sens.

Cette proposition ne repose donc pas sur un modèle unique ni sur une réponse standardisée. Elle est conçue pour être construite avec les établissements, les services concernés, les équipes, les associations étudiantes et les partenaires, à partir de leurs missions, de leurs priorités, des réalités de leur campus et des projets qu'ils souhaitent développer.

L'ambition n'est pas d'apporter une solution extérieure, mais de contribuer, aux côtés des acteurs de l'enseignement supérieur, à concevoir, mettre en œuvre ou accompagner des projets dans lesquels le média artistique et culturel devient un outil au service des étudiants, de la communauté universitaire et des politiques de vie étudiante.

Quelques repères

Le ministère indique que la santé mentale des étudiants est devenue une priorité nationale, avec le dispositif Santé Psy Étudiant, qui comptabilise 1 900 psychologues partenaires, 650 000 séances menées et plus de 120 000 étudiants accompagnés depuis 2021. Un baromètre Ipsos publié en 2025 indique aussi que seuls 45 % des étudiants estiment être en bonne santé mentale, que 60 % présentent une suspicion de souffrance psychologique, et que 63 % relient au moins en partie leurs difficultés de santé mentale à leurs études.

« Dispositif Santé Psy Étudiant – ministère de l'Enseignement supérieur »

2. LE CONCEPT « A.C.T. »

2.1 Pourquoi le concept « A.C.T. » ?

Le concept « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous) est né d'une observation simple, issue de nombreuses années d'interventions auprès de publics d'âges, de parcours et de situations très différents.

Dans de nombreux contextes, l'accès aux pratiques artistiques demeure conditionné par le niveau technique, les capacités physiques, les connaissances culturelles ou encore le regard que les personnes portent sur elles-mêmes. Beaucoup renoncent ainsi à participer, convaincues que l'art est réservé à ceux qui possèdent déjà un talent particulier ou une expérience préalable.

Au fil des expériences menées dans les domaines éducatif, social, médico-social, sanitaire, judiciaire et associatif, une autre réalité est progressivement apparue : lorsque les pratiques artistiques sont utilisées comme un média d'accompagnement plutôt que comme une finalité, elles deviennent accessibles à tous et révèlent des ressources souvent insoupçonnées.

C'est dans cette perspective qu'a été développé, en 2014, le concept « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous). Il ne désigne pas une méthode figée ni un programme prédéfini, mais une démarche d'accompagnement qui mobilise les médias artistiques et culturels afin de favoriser la participation, les rencontres, la coopération et le développement des personnes comme des collectifs.

2.2 Les fondements de la démarche

La démarche « A.C.T. » repose sur une conviction essentielle : toute personne possède des ressources, une capacité de création et un potentiel de contribution qui peuvent être révélés lorsque le cadre proposé favorise la confiance, la participation et la coopération.

Dans cette approche, il ne s'agit pas de faire *pour* les personnes, ni même de faire *faire*, mais de construire *avec* elles. Chaque participant est considéré comme un acteur à part entière de la démarche, quels que soient son âge, son parcours, sa situation ou ses éventuelles fragilités.

Cette posture conduit à privilégier la co-construction, l'écoute, l'expérimentation, la valorisation des initiatives et l'adaptation permanente aux réalités rencontrées sur le terrain. Les projets ne sont jamais reproduits à l'identique ; ils évoluent en fonction des personnes, des équipes, des partenaires et des objectifs poursuivis.

2.3 Les médias artistiques et culturels au service de l'accompagnement

Si l'expression corporelle constitue le média privilégié de cette démarche, elle n'en constitue pas la seule modalité d'action.

Selon les contextes et les objectifs poursuivis, elle peut être associée à d'autres formes d'expression artistique et culturelle : parole, écriture, musique, théâtre, photographie, vidéo, arts plastiques ou toute autre pratique susceptible de favoriser l'implication des personnes et la dynamique collective.

Le choix des médias mobilisés ne répond donc pas à une logique artistique, mais à leur capacité à créer des conditions favorables à la rencontre, à la coopération, à l'expression, à la réflexion et au développement des personnes. L'enjeu n'est pas la production d'une œuvre, mais la qualité du chemin parcouru ensemble.

Cette transversalité permet également d'adapter la démarche à des publics très divers et à des contextes institutionnels variés, tout en conservant une même finalité : faire du média artistique et culturel un outil d'accompagnement au service des personnes, des équipes et des projets.

2.4 Une démarche en évolution permanente

Depuis sa création, « A.C.T. » s'est construit au contact des réalités du terrain. Chaque intervention, chaque partenariat et chaque projet ont contribué à enrichir la démarche, à faire évoluer ses outils et à affiner son positionnement.

Cette évolution permanente constitue l'une de ses principales forces. Elle permet à la démarche de rester ouverte aux innovations, aux besoins émergents et aux transformations des politiques publiques, sans perdre les principes qui la fondent.

Ainsi, « A.C.T. » n'a pas vocation à être reproduit comme un modèle unique. Il constitue un cadre de réflexion et d'action destiné à être adapté, co-construit et enrichi avec les partenaires, afin que chaque collaboration réponde au plus près des réalités et des ambitions de l'organisation qui la porte.

3. UNE PROPOSITION DE COLLABORATION

Chaque établissement d'enseignement supérieur possède ses propres missions, ses priorités, son histoire, ses étudiants, ses équipes, ses partenaires et ses modes de fonctionnement. C'est pourquoi cette proposition ne repose pas sur une offre standardisée ni sur un modèle unique d'intervention.

Elle s'inscrit dans une logique de collaboration, fondée sur l'écoute, la co-construction et l'adaptation aux réalités du terrain. Les modalités de mise en œuvre sont définies avec les partenaires, en fonction des objectifs poursuivis, des ressources disponibles et des dynamiques déjà engagées au sein de l'établissement.

Cette collaboration peut prendre différentes formes. Elles peuvent être mobilisées indépendamment les unes des autres ou être articulées au sein d'une même démarche, selon les besoins identifiés et les ambitions du projet.

3.1 Intervenir auprès des étudiants, des équipes et des partenaires de la vie étudiante

La première forme de collaboration consiste à conduire directement des actions d'accompagnement utilisant le média artistique et culturel comme support de rencontre, de participation et de développement des personnes.

Selon les contextes, ces interventions peuvent prendre la forme d'ateliers, de parcours participatifs, de rencontres, de temps de création collective ou d'autres modalités adaptées aux objectifs poursuivis.

Chaque intervention est conçue comme un espace favorisant la participation, la coopération, le dialogue, l'expression, la valorisation des étudiants et le développement des dynamiques collectives, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité de vie étudiante.

3.2 Concevoir et coordonner des projets

Au-delà des interventions elles-mêmes, cette collaboration peut également porter sur la conception, le développement et la coordination de projets.

Il peut s'agir de construire, avec les équipes et les partenaires, une démarche répondant aux orientations de l'établissement, d'en assurer la coordination opérationnelle, de mobiliser les acteurs concernés, de favoriser les coopérations et d'accompagner la mise en œuvre des différentes étapes du projet.

Cette dimension permet d'inscrire les actions dans une dynamique plus globale et de renforcer leur cohérence avec les politiques de vie étudiante, les dispositifs existants, les projets de campus et les objectifs portés par l'établissement.

3.3 Accompagner des projets existants

De nombreux établissements d'enseignement supérieur développent déjà des initiatives innovantes répondant aux besoins des étudiants et des acteurs de la vie de campus.

Cette proposition peut alors prendre la forme d'un accompagnement venant enrichir ces démarches existantes, sans s'y substituer.

Cet accompagnement peut porter sur la réflexion méthodologique, la mobilisation du média artistique et culturel, l'animation de certaines étapes du projet, le soutien aux équipes, la participation aux travaux de conception, la facilitation des coopérations ou encore l'apport d'un regard extérieur nourri par l'expérience de terrain.

L'objectif est de contribuer au développement des projets déjà engagés en s'appuyant sur les ressources, les compétences et les initiatives présentes au sein de l'établissement.

3.4 Construire ensemble une réponse adaptée

Ces différentes formes de collaboration ne constituent pas des propositions indépendantes ni des prestations prédéfinies.

Elles représentent des possibilités qui peuvent être mobilisées, combinées ou adaptées en fonction des réalités rencontrées.

Chaque collaboration est ainsi construite avec les partenaires afin de répondre au plus près de leurs enjeux, de leurs projets et des besoins des étudiants, des équipes et des acteurs concernés.

Dans cette perspective, le média artistique et culturel n'est pas envisagé comme une finalité, mais comme un outil au service de l'accompagnement, de la coopération, du développement des personnes et de la mise en œuvre des politiques portées par l'établissement.

Chaque collaboration débute par un temps d'échange permettant d'identifier les réalités du campus, les objectifs poursuivis et les attentes des partenaires. Cette première étape constitue le point de départ d'une réflexion commune destinée à construire une réponse adaptée au contexte, aux ressources disponibles et aux ambitions du projet.

4. À QUI S'ADRESSE CETTE PROPOSITION ?

Cette proposition de collaboration s'adresse à l'ensemble des acteurs qui contribuent à la vie étudiante, à la vie de campus, au bien-être, à la participation et au développement des projets au sein des établissements d'enseignement supérieur.

Selon les contextes, elle peut être mise en œuvre auprès des étudiants, des équipes pédagogiques, des services de vie étudiante, des services culturels, des services de santé étudiante, des missions handicap, des associations étudiantes, des services supports, des directions concernées ou encore dans le cadre de projets transversaux mobilisant plusieurs acteurs autour d'objectifs communs.

Cette démarche peut notamment concerner :

- les étudiants ;
- les enseignants et enseignants-chercheurs ;
- les personnels administratifs et techniques ;
- les services de la vie étudiante ;
- les services culturels ;
- les services de santé étudiante ;
- les missions handicap ;
- les associations étudiantes ;
- les directions ou vice-présidences concernées ;
- les partenaires de l'université.

Selon les objectifs poursuivis, elle peut également favoriser les coopérations entre plusieurs composantes de l'établissement ou associer différents partenaires autour d'une même dynamique.

5. COMMENT LA COLLABORATION PEUT-ELLE SE CONSTRUIRE ?

Chaque établissement d'enseignement supérieur possède son histoire, ses priorités, ses ressources, ses contraintes, ses campus, ses services, ses composantes et ses dynamiques propres. C'est pourquoi aucune collaboration ne peut être envisagée selon un modèle prédéfini.

La démarche proposée repose sur une construction progressive, permettant d'élaborer une réponse adaptée aux besoins identifiés et aux objectifs poursuivis. Elle peut associer, selon les situations, les services de la vie étudiante, les services culturels, les services de santé étudiante, les missions handicap, les associations étudiantes, les équipes pédagogiques, les composantes de l'établissement ou les partenaires extérieurs engagés dans la vie de campus.

5.1 Une première rencontre

Toute collaboration débute par un temps d'échange.

Cette première rencontre permet de découvrir les réalités de l'établissement, de mieux comprendre ses missions, les projets déjà engagés, les attentes exprimées et les perspectives envisagées. Elle permet également d'identifier les services, les composantes, les associations étudiantes ou les partenaires susceptibles d'être associés à la démarche.

Elle constitue aussi l'occasion de présenter plus en détail la démarche « A.C.T. », d'explorer les possibilités de collaboration et d'identifier les premières pistes de travail susceptibles de répondre aux enjeux de la vie étudiante, du bien-être, de la participation, de l'inclusion ou de la coopération sur le campus.

5.2 Une réflexion construite avec les partenaires

À partir des éléments recueillis, une réflexion commune est engagée afin de définir les modalités de collaboration les plus adaptées.

Selon les situations, cette étape peut conduire à la conception d'un nouveau projet, à l'accompagnement d'une démarche existante, à la préparation d'interventions auprès des étudiants ou à la combinaison de plusieurs formes de collaboration.

L'objectif est de construire une proposition cohérente avec les orientations de l'établissement, les ressources mobilisables, les réalités du campus et les dynamiques déjà engagées par les services, les équipes, les associations étudiantes ou les partenaires concernés.

5.3 La mise en œuvre de la collaboration

Une fois les objectifs partagés, la collaboration est mise en œuvre selon les modalités définies conjointement.

Les interventions, les temps de coordination, les rencontres avec les équipes, les actions auprès des étudiants ou les différentes phases du projet sont organisés dans une logique de coopération, d'adaptation et de dialogue permanent avec les partenaires.

Cette souplesse permet d'ajuster la démarche au fil de son déroulement afin de répondre aux évolutions du contexte, aux besoins qui peuvent émerger et aux réalités propres à la vie de campus.

5.4 Un regard partagé sur les résultats et les perspectives

Chaque collaboration intègre un temps de retour d'expérience permettant d'apprécier les effets observés, de recueillir les points de vue des différents acteurs et d'identifier les perspectives d'évolution.

Ce temps d'échange peut associer, selon les situations, les étudiants, les services concernés, les équipes pédagogiques, les missions handicap, les services culturels, les services de santé étudiante, les associations étudiantes ou les partenaires extérieurs.

Il contribue autant à l'amélioration des projets qu'au développement de nouvelles coopérations. Il permet également d'envisager, lorsque cela est pertinent, la poursuite, l'élargissement ou l'adaptation de la collaboration à d'autres publics, services, composantes ou espaces de la vie étudiante.

6. LES PRINCIPES DE LA DÉMARCHE « A.C.T. »

Quelle que soit la forme de collaboration retenue, la démarche « A.C.T. » s'appuie sur un ensemble de principes qui orientent sa conception, sa mise en œuvre et son évolution.

Ces principes ne constituent pas un protocole à appliquer, mais un cadre de référence destiné à guider les collaborations, dans le respect des réalités propres à chaque organisation et des personnes qui y prennent part.

6.1 Faire avec plutôt que faire pour

La démarche privilégie une participation active des personnes concernées à chaque étape du projet.

Il ne s'agit pas de construire une action destinée à un public, mais de construire avec lui une démarche dans laquelle chacun peut contribuer selon ses possibilités, son expérience et ses ressources.

Cette posture favorise l'implication, la responsabilisation et l'appropriation progressive des projets par les personnes qui les vivent.

6.2 Co-construire les projets

Chaque collaboration est élaborée avec les partenaires.

Les objectifs, les modalités d'intervention et les perspectives d'évolution sont construits à partir des besoins identifiés, des ressources disponibles et des réalités du terrain.

La co-construction permet ainsi d'inscrire les projets dans une dynamique partagée, plutôt que dans la simple mise en œuvre d'une intervention extérieure.

6.3 Reconnaître la richesse des regards

Les projets réunissent des personnes aux parcours, aux fonctions, aux expériences et aux sensibilités différentes.

Cette diversité constitue une ressource.

La démarche encourage les échanges entre les différents acteurs, favorise la circulation des points de vue et considère que chaque regard peut contribuer à enrichir la réflexion collective comme les actions mises en œuvre.

6.4 Mobiliser le média artistique et culturel comme un outil

Dans cette démarche, les pratiques artistiques et culturelles ne constituent pas une finalité.

Elles sont mobilisées comme des outils favorisant la rencontre, l'expression, la coopération, la réflexion, la participation et le développement des personnes.

Le choix des médias utilisés dépend toujours des objectifs poursuivis, des contextes rencontrés et des réalités des publics concernés.

6.5 Une démarche transversale

Les enjeux auxquels sont confrontées les organisations mobilisent souvent plusieurs disciplines, plusieurs métiers et plusieurs partenaires.

La démarche « A.C.T. » privilégie cette transversalité en favorisant les coopérations entre secteurs, entre équipes et entre compétences.

Elle cherche à créer des passerelles plutôt qu'à juxtaposer des interventions, afin de renforcer la cohérence des projets et leur inscription dans les dynamiques existantes.

6.6 Une démarche en évolution permanente

Chaque collaboration constitue une nouvelle expérience d'apprentissage.

Les retours des participants, les échanges avec les partenaires et les réalités rencontrées sur le terrain contribuent à enrichir la démarche, à faire évoluer ses outils et à développer de nouvelles réponses aux besoins identifiés.

Cette capacité d'évolution permet à « A.C.T. » de demeurer une démarche vivante, ouverte aux innovations et attentive aux transformations des organisations comme aux attentes des personnes.

7. LES APPORTS DE CETTE COLLABORATION

Les collaborations construites autour de cette démarche n'ont pas vocation à produire des effets uniformes. Leurs apports dépendent des objectifs poursuivis, des réalités du terrain et des formes de collaboration retenues.

Au-delà des actions mises en œuvre, cette démarche cherche à créer des conditions favorables au développement des personnes, au renforcement des coopérations et à l'évolution des dynamiques collectives. Elle peut ainsi contribuer, selon les contextes, à soutenir les politiques portées par les organisations, à renforcer les projets existants ou à accompagner l'émergence de nouvelles initiatives.

Dans le secteur de l'enseignement supérieur, cette collaboration peut notamment contribuer à :

- favoriser la participation et l'engagement des étudiants dans la vie universitaire ;
- renforcer les coopérations entre étudiants, personnels et partenaires ;
- développer des espaces de rencontre, d'expression et de dialogue ;
- accompagner les démarches de qualité de vie étudiante et de bien-être sur les campus ;
- enrichir les projets portés par les services de la vie étudiante, les services culturels, les missions handicap ou les associations étudiantes ;
- soutenir les initiatives favorisant l'interdisciplinarité, la citoyenneté, l'inclusion et la participation des étudiants ;
- contribuer au développement de projets transversaux mobilisant plusieurs composantes ou plusieurs partenaires autour d'objectifs communs.

Ces apports ne constituent ni une liste exhaustive, ni des résultats garantis. Ils représentent des perspectives susceptibles d'être développées avec les partenaires, en fonction de leurs priorités, des réalités rencontrées et des objectifs qu'ils souhaitent poursuivre.

8. LE PORTEUR DE LA PROPOSITION

Cette proposition est le fruit d'un parcours construit au fil de plus de vingt-cinq années d'interventions auprès de publics, de professionnels et d'organisations relevant de secteurs variés. Elle s'appuie sur une expérience de terrain développée dans les domaines éducatif, social, médico-social, sanitaire, judiciaire, associatif et culturel, au contact de réalités institutionnelles, humaines et territoriales très diverses.

Au cours de ce parcours, les collaborations conduites avec de nombreux partenaires ont progressivement conduit à développer une démarche fondée sur l'accompagnement des personnes et des organisations par le média artistique et culturel. Cette expérience a permis d'intervenir auprès de publics de tous âges, de concevoir et coordonner des projets partenariaux, d'accompagner des équipes et de contribuer au développement d'initiatives répondant à des enjeux éducatifs, sociaux, culturels ou de santé.

Cette expertise de terrain est aujourd'hui enrichie par une formation universitaire en coordination de projets culturels et de développement social local, venant consolider des compétences construites au fil de l'expérience et des responsabilités exercées.

Les réalités rencontrées auprès de nombreux jeunes, étudiants et publics engagés dans des parcours d'apprentissage ont également conduit au développement du dispositif d'intervention artistique « [D.R.E.M.E.](#) », une déclinaison de la démarche « A.C.T. » pensée pour contribuer aux enjeux de vie étudiante, de mieux-être, de participation et d'engagement sur les campus. Sans se substituer aux dispositifs déjà portés par les établissements, ce dispositif mobilise le média artistique et culturel comme support d'expression, de ressourcement, de coopération, de confiance et de développement de la capacité d'agir des étudiants.

La présente proposition est portée par Ibrahima KONE, concepteur de la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous), fondateur de la « Cie Décalé Koné » et animateur principal de l'association « LE DOUSSOU », qui en assure le portage administratif des projets et des collaborations.

Cette articulation entre expérience de terrain, structuration méthodologique et portage associatif permet aujourd'hui de proposer des collaborations pouvant associer intervention, conception de projets, coordination, accompagnement méthodologique et développement de partenariats, selon les besoins et les ambitions des établissements, des services et des partenaires de la vie étudiante.

Les réalisations conduites, les principaux partenariats développés ainsi que les repères de cette expérience sont présentés dans le document complémentaire « Repères d'une expertise de terrain », consultable à partir du lien figurant à la fin de cette proposition.

9. ÉVALUATION, PERSPECTIVES ET PROLONGEMENTS

Toute collaboration s'inscrit dans une dynamique d'évolution. Les actions mises en œuvre, les projets conduits et les coopérations développées gagnent à être régulièrement questionnés afin d'apprécier leurs effets, d'identifier les enseignements qu'ils apportent et d'envisager leurs perspectives d'évolution.

Cette démarche accorde une place importante aux temps de retour d'expérience associant, selon les situations, les personnes concernées, les équipes, les partenaires et les responsables des projets. Ces échanges permettent de partager les observations, de valoriser les réussites, d'identifier les axes d'amélioration et d'enrichir les collaborations futures.

L'évaluation ne constitue donc pas une étape finale, mais un processus continu contribuant à faire évoluer les pratiques, à renforcer les coopérations et à adapter les projets aux réalités rencontrées.

Selon les besoins exprimés et les résultats observés, une collaboration peut ainsi se prolonger sous différentes formes : développement de nouveaux projets, accompagnement de nouvelles équipes, élargissement à d'autres publics ou à d'autres établissements, ou encore participation à des démarches plus larges portées par les partenaires.

Cette capacité d'évolution permet d'inscrire les collaborations dans une perspective durable, en recherchant une amélioration continue au service des personnes, des organisations et des politiques qu'elles mettent en œuvre.

10. CONCLUSION

Les établissements d'enseignement supérieur sont aujourd'hui confrontés à des enjeux qui dépassent la seule transmission des savoirs. La qualité de vie étudiante, l'engagement des étudiants, la prévention de l'isolement, l'inclusion, la participation à la vie de campus et la coopération entre les différents acteurs de l'établissement appellent des démarches capables de croiser accompagnement, culture, créativité et dynamiques collectives.

La proposition présentée dans ce document s'inscrit dans cette perspective. Elle n'a pas vocation à apporter une réponse unique ou un modèle prêt à l'emploi. Elle constitue une invitation à construire, avec les partenaires, une collaboration adaptée à leurs réalités, à leurs priorités et aux ambitions qu'ils portent.

Selon les contextes, cette collaboration pourra prendre la forme d'interventions auprès des publics, de la conception et de la coordination de projets, de l'accompagnement de démarches existantes ou de toute autre modalité répondant aux besoins identifiés. Dans tous les cas, elle reposera sur les mêmes principes : l'écoute, la co-construction, la participation, la coopération et la mobilisation du média artistique et culturel au service des personnes et des organisations.

Si cette proposition trouve un écho auprès de votre établissement, de votre service ou du réseau d'enseignement supérieur que vous représentez, une première rencontre permettra d'explorer ensemble les perspectives de collaboration les plus adaptées aux réalités de votre campus, de vos étudiants et de vos projets de vie étudiante.

11. POUR ALLER PLUS LOIN

Cette proposition de collaboration présente une démarche, ses principes et les différentes formes qu'elle peut prendre selon les contextes.

Pour les lecteurs souhaitant approfondir cette présentation, plusieurs ressources complémentaires permettent de découvrir les réalisations conduites, les partenariats développés et les différentes dimensions de cette démarche.

Repères d'une expertise de terrain

Ce document rassemble les principaux repères du parcours professionnel, les collaborations institutionnelles, les réalisations de terrain, les références ainsi que différents exemples de projets conduits dans les secteurs éducatif, social, médico-social, sanitaire, judiciaire et culturel.

Consulter le document :

 Dossier « [Repères d'une expertise de terrain](#) ».

Découvrir les actions de la « Cie Décalé Koné »

Le site internet présente les principaux dispositifs développés, les projets réalisés, les actualités, les ressources documentaires ainsi que différents supports illustrant la démarche « A.C.T. ».

Site internet :

 <https://compagnie-decale-kone.org/>

Prendre contact

Toute collaboration débute par un échange permettant de mieux comprendre les réalités, les besoins et les perspectives propres à chaque organisation.

Si cette proposition suscite votre intérêt, je serai heureux d'échanger avec vous afin d'explorer les possibilités de collaboration les plus adaptées à votre contexte.

Ibrahima KONE

Concepteur de la démarche « A.C.T. » (Art pour Chacun et pour Tous)

Fondateur de la « Cie Décalé Koné »

Animateur principal de l'association « LE DOUSSOU »

 koneibrahima@neuf.fr

 06.34.23.18.91

 <https://compagnie-decale-kone.org/>